

SEANCE DU 09 AVRIL 2018 à 20h30

Etaient présents : MM. Laurent ALBERICI , Martine ALRAN REY, Michèle BIZOUARD, , Patrick CALVET ,Sophie CALVET , Isabelle CAYRAC, , Sonia DELECOULS Nicolas GALLIET, Viviane GAYRAL, Philippe GRANIER, Sarah LAURENS, , Florence RAULHAC Jean-Paul RAYSSAC, Magali TERRAL.

Excusés : Didier ALBERT , Bernard CABROL , Marylin COLIN , Jean Marc NESEN , Olivier SOULIE

Marylin COLIN donne pouvoir à Philippe GRANIER

Olivier SOULIER donne pouvoir à Sonia DELECOULS

Jean Marc NESEN donne pouvoir à Viviane GAYRAL

Didier ALBERT donne pouvoir à Jean Paul RAYSSAC

Patrick CALVET a été nommé secrétaire de séance

Date de la convocation : 05 avril 2018

Date d'affichage : 05 avril 2018

Approbation de la séance précédente : le procès-verbal de la séance du 15 février 2018 a été approuvé par les membres du conseil.

DECISIONS DU MAIRE

- Madame le maire a signé un bon de commande pour un nouveau copieur pour la mairie avec la SA TBC pour un montant de 4 782.00 €.
- Madame le Maire a signé un devis pour l'installation d'un logiciel « proxy » sur les postes informatiques de l'école pour un montant de 1 020 € chez 123 informatique.
- Deux devis ont été visés pour la fourniture et pose de laine d'isolation thermique dans logements sociaux n° 7 et 9 pour un montant global de 3 376 € à l'entreprise EURL LEMAIRE

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017 DE LA COMMUNE

Monsieur GRANIER présente les comptes de gestion de la commune 2017.

Les membres du conseil votent les comptes de gestion.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 4

(GAYRAL V, DELECOULS S, NESEN JM, SOULIE O)

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 DE LA COMMUNE

Madame le Maire ne participe pas au vote et sort de la salle.

Sous la présidence de M. GRANIER, 1^{er} adjoint, le conseil municipal statue sur l'exécution du budget 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Section fonctionnement

Recettes 2017 :	1 220 036.81 €
Dépense 2017 :	1 063 083.54 €
Soit un excédent 2017 :	156 953.27 €

Excédent fonctionnement reporté 2016 :	701 695.59 €
Affectation de résultat 2016 :	59 515.74 €
Excédent cumulé	799 131.12 €

Section investissement

Recettes 2017 :	391 042.13 €
Dépenses 2017 :	593 005.09 €

Déficit investissement 2017 :	201 962.96 €
Soit un excédent cumulé :	130 415.00 €
RESULTAT DE CLOTURE :	929 546.12 €

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 4
(GAYRAL V, DELECOULS S, NESEN JM, SOULIE O)

VOTE DES TAUX 2018

Conformément à l'article 1636B sexies du Code Général des Impôts, le Conseil municipal vote comme chaque année les taux des impôts locaux.

Pour le budget 2018, il est proposé aux membres du conseil **de ne pas changer** les taux et de laisser les taxes comme présentées ci-dessous :

- ✓ Taxe d'habitation : 10.64 %
- ✓ Taxe Foncière : 22.12 %
- ✓ Taxe Foncière NB : 82.27 %

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Il est proposé aux membres du conseil de valider le montant des subventions accordées aux différentes associations pour un total de 167 980.20 €.

Subventions prévues

Associations enfance (contrat enfance jeunesse)

CLAE	107 000,00 €
CLAE (rythmes scolaires)	3 200,00 €
Crèche	43 000,00 €

Associations péri-scolaires

Coopérative scolaire	2 800,00 €
(+ 300 fournitures communes CLAE)	

Associations sportives avec école de jeunes (licenciés)

FCC	730,00 €
Judo	730,00 €
Volley	730,00 €
Rugby	730,00 €
Danso Cambon	730,00 €
Gym	730,00 €

Associations d'animation locale

Comité des fêtes	730,00 €
------------------	----------

Associations d'intérêt communal

Jacopo Bassano	365,00 €
Blés d'or	365,00 €
Foot à 7	365,00 €
Société de chasse	365,00 €
Cambon aventure	365,00 €
Vélo club	365,00 €
Tennis	365,00 €
Tennis (subv exceptionnelle : achat armoires)	303,00 €
Pétanque	365,00 €
ADMR	730,00 €

Associations jeunesse

Foyer collègue St Juéry	300,00 €
Mission jeunes Tarn Nord	2 617,20 €

TOTAL **167 980,20 €**

Après discussion, les membres du conseil approuvent les montants des subventions.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Le budget primitif 2018 est présenté pour la commune équilibré en fonctionnement et en investissement.

Section fonctionnement

Dépenses	2 006 165.55 €
Recettes	2 006 165.55 €

Section investissement

Dépenses	1 231 530.42 €
Recettes	1 231 530.42 €

Après présentation du budget 2018, les membres du conseil approuvent le budget proposé.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 4
(GAYRAL V, DELECOULS S, NESEN JM, SOULIE O)

RENOUVELLEMENT DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX ET TERRAINS

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de renouveler certaines conventions concernant la mise à disposition de locaux et terrains communaux notamment celles relatives au site du stade (vu les travaux effectués dans les vestiaires) avec une convention entre le FFC et la commune et entre le FOOT à 7 et la commune.

Suite à l'extension du bâtiment de la crèche, une nouvelle convention a été faite pour mettre à jour la description des locaux ainsi que les surfaces utilisées.

Après discussion, les membres du conseil valident ces renouvellements de conventions et chargent madame le Maire de les transmettre aux présidents des associations concernées.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

DESAFFECTATION DE MATERIEL COMMUNAL ET SORTIE DE L'ACTIF DE L'INVENTAIRE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du suivi du patrimoine des immobilisations de la commune, l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit que les communes peuvent sortir de leur inventaire les biens détruits ou mise hors d'usages.

Madame le Maire présente une liste des biens à retirer de l'inventaire :

Compte	N° inventaire	Immobilisations	Valeur brute	Année de mise en service
21312	BS 001	Remplacement porte entrée école	2 087.02	2009
21312	BS 002	Pose prises salle informatique primaire	1 182.59	2010
21312	BS 001	Travaux salle informatique	226.04	2011
21312	BS 001	Pose disjoncteur groupe scolaire	5 649.90	2009
21312	BS 003	Mise aux normes blocs secours école	1 767.69	2011
2183	MBMI 013	Mise en réseau informatique école	1 589.23	2007

2183	MBMI 013	Travaux installation salle informatique	2585.75	2011
2183	MBMI 012	Achat ordinateur	1 325.97	2006
2183	MBMI 010	Achat ordinateur	2 591.63	2001
2183	MBMI 003	Achat imprimante école	2 374.06	2009
2183	MBMI 003	Matériel informatique mairie	1 106.30	2003
2183	MBMI 003	Achat logiciel inforsud	1 838.53	1999
2183	MBMI 003	Matériel informatique bureau	8 245.93	2002
2184	M 036	Armoire stockage froid	1 705.50	2010
2184	M 035	Rayonnage 4 niveaux cantine	201.52	2010
2188	AM 003	Equipement cuisine scolaire	1 459.12	2007
2188	AM 003	Equipement cuisine scolaire	415.01	2007
2188	AM 003	Matériel cantine	3 025.88	2009

Certains de ces matériels qui ne sont plus nécessaires aux agents pourront ainsi être vendus, notamment le matériel cantine qui est en bon état d'usage.

Après discussion, les membres du conseil sont favorables à cette désaffectation de matériel et chargent Madame le Maire de procéder à la sortie des ces immobilisations de l'inventaire communal.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

INSTALLATION D'UN SEPARATEUR DE GRAISSES POUR LA BRASSERIE – demande de subvention

Madame le Maire indique que la brasserie est dépourvue d'un séparateur de graisses.

Un devis a été demandé à l'entreprise CABANEL Henri pour une mise en conformité sur le réseau des eaux usées de la brasserie. Le montant s'élève à 3 616.12€.

Une demande de subvention pour la mise en place d'un séparateur de graisses certifié NF va être demandée auprès de l'Agence de l'Eau par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn.

Après discussion, les membres du conseil approuvent l'installation de ce séparateur de graisses et demande à Madame le Maire de faire le nécessaire pour pouvoir bénéficier de la subvention.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Sarah LAURENS, Maire

ALBERICI Laurent

ALBERT Didier

ALRAN REY Martine

BIZOUARD Michèle

CABROL Bernard

CALVET Patrick

CAYRAC Isabelle

COLIN Marilyn

DELECOULS Sonia

DUPRE Sophie

GALLIET Nicolas

GAYRAL Viviane

GRANIER Philippe

NESEN Jean Marc

RAULHAC Florence

RAYSSAC Jean Paul

SOULIE Olivier

TERRAL Magali

SEANCE DU 09 AVRIL 2018 à 20h00

CCAS

Etaient présents : MM Michèle BIZOUARD, Patrick CALVET, Sonia DELECOULS , Viviane GAYRAL, Sarah LAURENS, Jean Paul RAYSSAC.

Nombre de conseillers : 6

En exercice : 6

Présents : 6

Date de la convocation : 05 avril 2018

Date d'affichage : 05 avril 2018

VOTE DU COMPTE DE GESTION CCAS POUR L'ANNEE 2017

Après vérification et en accord avec les écritures de la Trésorerie Générale, Madame le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion 2017 CCAS.

Le conseil municipal vote :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Madame le Maire sort de la salle du conseil et ne participe pas au vote

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU CCAS

Il est présenté aux membres du CCAS le compte administratif 2017.

Section fonctionnement

Recettes 2017	14 834.70 €
Dépenses 2017	14 798.77 €

Soit un excédent de fonctionnement de	+ 35.93 €
Excédent fonctionnement reporté 2017	895.91 €

Soit un excédent cumulé de : **931.84 €**

Pour :3

Contre : 0

Abstention : 2 (DELECOULS S, GAYRAL V)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU CCAS

Monsieur GRANIER présente aux membres du CCAS un budget de fonctionnement équilibré :

Section fonctionnement

Recettes 2018 16 231.84 €

Dépenses 2018 16 231.84 €

Pour :3

Contre : 0

Abstention : 2 (DELECOULS S, GAYRAL V)

Sarah LAURENS, Maire

BIZOUARD Michèle

CALVET Patrick

DELECOULS Sonia

GAYRAL Viviane

RAYSSAC Jean Paul